

Son fonctionnement repose sur des bénévoles.

IMPORTANT ! À RETOURNER PAR COURRIER À :

Patrick GESLAIN - Adhésion GDSA - 81, Route des Corniers 46090 BELLEFONT LA RAUZE

À imprimer recto-verso, à compléter et à retourner avec le **règlement** avant le **24/11/2025**
ou lors de l'**Assemblée Générale le 30/11/2025 à ST GERMAIN DU BEL AIR**

Joindre OBLIGATOIREMENT la déclaration de détention et d'emplacement de ruches

O B L I G A T O I R E	NOM :					
	Prénom :					
	Adresse :					
	Code postal :					
	Ville :					
	Téléphone fixe :					
	Téléphone mobile :					
	Email (écrire très lisiblement) :					
	Signaler un changement :	☐	Adresse	☐	Téléphone	☐
Si nouvel adhérent du GDSA :	☐					
Si adhérent d'un rucher-école : Lequel ?						
Numéro NAPI :						
Nb ruches déclarées dans le Lot en 2025 :		Nb prévu dans le Lot pour 2026 :				

L'adhésion au GDSA 46 implique :

- de déclarer mes ruches sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou en complétant le cerfa N° 13995*07
- d'adhérer au PSE régional

Ces 2 documents sont disponibles sur le site du GDSA 46 : www.gdsa46.org

📍 LIEU DE RETRAIT DES MÉDICAMENTS EN 2026 📍

À cocher ⇒

- ☐ - À la réunion de printemps,
- ☐ - Au Rucher-École La Vinadie à Figeac,
- ☐ - Au Rucher-École de L'Abeille en Bouriane à Gourdon,
- ☐ - Au Rucher-École de la Basse Vallée du Lot à Luzech,
- ☐ - Au Rucher-École Apibio à Flaujac-Pujol,
- ☐ - Vétérinaire conseil Xavier Lebeau à Gourdon.

TRÈS IMPORTANT :

Vous devrez présenter (vous ou une tierce personne) la facture acquittée de votre commande à l'un de ces lieux pour délivrance des médicaments.

Si le retrait n'est pas effectué à l'un des ces lieux ou en cas d'impossibilité, les médicaments pourront être envoyés par La Poste après accord sur les frais de port.

LA COTISATION AU GDS ABEILLES PERMET :

- Assistance en cas de difficultés, maladies et dysfonctionnement sur vos ruches, vétérinaire conseil et Techniciens Sanitaires Apicoles sectorisés.
- Commande groupée pour médicaments avec AMM pour combattre le Varroa.
- Représentation à la Chambre d'Agriculture, serv. vétérinaires, organismes régionaux, départementaux, nationaux.
- Informations par le site (www.gdsa46.org) / par email : veilles sanitaires (démoustication, épandages produits phytosanitaires) et conseils.
- Formations : techniques apicoles, connaissance des maladies,...

ADHÉSION ANNUELLE dont 3 € reversés en adhésion à la FNOSAD

35,00 €

Votre adhésion vous donne droit à **2 traitements gratuits différents** pour 5 ruches max.

ABONNEMENT à la Santé de l'Abeille (22,00 €) :

€

FRAIS ADMINISTRATIF ET DE CORRESPONDANCE : Absence d'email ajouter 7 €

€

Médicaments	Prix Unit.	Unités Gratuites	Unités payantes	Total
APIBIOXAL 1 sach. de 35gr pour 10 ruches	26,00 €	(1 maximum)		
APIBIOXAL 1 sach. de 175gr pour 50 ruches	85,00 €	NON Gratuit		
APIBIOXAL 1 sach. de 350gr pour 100 ruches	135,00 €	NON Gratuit		
APIGUARD 10 barquettes (pour traiter 5 ruches)	34,50 €	(1 maximum)		
APILIFE-VAR 1 sachet (2 sachets pour 1 ruche)	4,50 €	(10 maximum)		
APISTAN 1 paq. de 10 lanières pour 5 ruches	29,00 €	(1 maximum)		
APITRAZ 1 paq. 10 lanières pour 5 ruches	24,00 €	(1 maximum)		
APIVAR 1 paq. 10 lanières pour 5 ruches	Remplacé par Apitraz (molécule amitraze)			
FORMIC PRO (Anciennement MAQS) Seau de 4 bandes pour 2 ruches	31,00 €	(1 maximum)		
FORMIC PRO (Anciennement MAQS) Seau de 20 bandes pour 10 ruches	107,00 €	NON Gratuit		
OXYBEE 1 flac de 1l, dégouttement 5ml, 20 à 30 ruches	33,00 €	(1 maximum)		
THYMOVAR 2 x 5 plaquettes pour 3,3 ruches	28,00 €	(1 maximum)		
VARROMED 1 flacon de 555ml pour 5 ruches	25,00 €	(1 maximum)		
VARROXAL 1 sach. de 75gr pour 25 à 35 ruches	41,00 €	NON Gratuit		
CALISTRIP BIOX 1 sachet 10 lanières pour 5 ruches	34,00 €	NON Gratuit		
INJECTEUR de CO2 Pour Easy Check	16,00 €	NON Gratuit		

TOTAL À RÉGLER : €

MÉDICAMENTS ENVOYÉS PAR COURRIER : frais d'expédition en sus à déterminer

€

IMPORTANT : Vous recyclez vos piles et les polluants, de la même manière les lanières usagées doivent être récupérées et rendues pour destruction, lorsque vous récupérez vos médicaments. Certains vétérinaires les prennent.

Date :

Signature :

Secrétariat : Gabriel DAUZAT - Tél. : 06 73 07 83 54 - Mèl : secretariat-apicole@gdsa46.fr

Secrétaire-Adjt : Patrick GESLAIN - Gestion adhésions - médocs Tél.: 07 77 83 85 44 - Mèl : gdsapicole46@gmail.com